



Projets de Fin d'Etudes Calendrier Année universitaire 2020/2021

| Etapes | Documents à déposer | Dates |
|---|---|--|
| Dépôt des sujets | Formulaire rempli et signé <u>portant cachet de l'entreprise</u> à déposer au bureau de M.Ouanna | Date conseillée [†] : vendredi 12 février 2021 Date limite : Mercredi 17 février 2021 |
| Début projets | | Lundi 22 février 2021 |
| Convention de stage | Convention de stage en 4 exemplaires <u>portant le cachet de l'entreprise</u> et signée par un responsable de l'entreprise, l'élève-ingénieur et l'encadrant universitaire à déposer au bureau de M. Ouanna | Vendredi 12 mars 2021 |
| Mi-parcours Les dépôts se feront sur le google drive, chaque élève ingénieur recevra par email son espace pour y déposer ses documents. | 1) rapport de mi-parcours 2) lettre autorisation mi-parcours signé par l'encadrant universitaire et scannée 3) une copie de la fiche de suivi scannée (*) | 19 avril-23 avril 2021 |
| Constitution des jurys | Lettre de constitution du jury par l'encadrant universitaire proposant 3 membres du jury. | A partir du 19 avril 2021 et au plus tard une semaine avant la date de soutenance |
| Dépôt rapports Les dépôts se feront sur le google drive. | 1) Rapport (déposer le jour de la soutenance une copie papier du rapport au bureau de M. Ahmed Ouanna). 2) Lettre d'autorisation de soutenance signée par l'encadrant universitaire et scannée. 3) Fiche d'appréciation signée par l'encadrant entreprise et scannée. 4) Attestation de stage signée par l'encadrant entreprise et scannée. 5) copie de la fiche de suivi scannée. 6) (uniquement pour les PFE à l'étranger) Lettre détaillée par l'encadrant entreprise scannée. (*) | 21 Juin-25 juin 2021 |
| Soutenances | | 26 Juin-6 juillet 2021 |

(*) Une fois tous ces documents déposés dans l'espace, l'élève ingénieur DOIT confirmer son dépôt par envoi d'un email à la direction des études et des stages : DES@essai.u-carthage.tn ou pfes.essai@gmail.com

1- À chaque étape, le dépôt doit être complet. Autrement, il ne sera pas accepté et l'élève-ingénieur sera considéré défaillant.

2- A défaut de respecter les délais et les modalités de chaque étape, la soutenance sera reportée pour la rentrée universitaire 2021/2022. Dans ce cas, les diplômes ne pourront être délivrés qu'à partir du mois de janvier 2022.

[†]Le délai du **12 février** est vivement conseillé pour permettre la validation du sujet et le début effectif du stage dans les délais. Le délai du mercredi **17 février** est un délai de rigueur. Si l'élève ingénieur dépose son sujet après le **17 février**, sa soutenance sera automatiquement reportée à l'année universitaire 2021/2022.